Niveau(x) d'enseignement : 7 Numéro EDUQ : 9970715
Centre d'intérêt : 751

Collège de Drummondville. Comité sur l'implantation du Centre d'aide en français.

Centre d'aide en français : projet d'implantation / équipe de travail, Denis Arcand ... [et al.] ; Comité sur l'implantation du Centre d'aide en français]. -- Drummondville : Le Cégep, 1987.
17 f. ; 28 cm.

Titre de la couv. Bibliogr. : f. 17.

Vedette(s)-secondaire(s) : Arcand, Denis

Descripteur(s) : Français (Langue) * Langue maternelle * Langue écrite * Orthographe * Composition * Lecture * Aide à l'apprentissage * Service de l'aide pédagogique individuelle * Implantation * Enseignement par un pair * Collégial (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de nom : Collège de Drummondville. Centre d'aide en français * Collège Edouard-Montpetit. Centre d'aide en français

Après avoir posé la nécessité d'une intervention pour aider les étudiants éprouvant des difficultés en français, le document décrit le fonctionnement du Centre d'aide en français du Collège Edouard-Montpetit. Suivant ce modèle, un professeur encadre un ou plusieurs groupes de vingt assistants. Chaque groupe prend en charge soixante étudiants. Le Centre offre de l'aide dans trois secteurs principaux : l'orthographe, la composition et la lecture. On y pratique trois approches pédagogiques : l'autocorrection, la rencontre individualisée et le travail en petit groupe. Le document présente les phases d'implantation d'un Centre inspiré de ce modèle au Collège de Drummondville, implantation devant s'étendre de septembre 1987 à juin 1990.

Type de document : d

8907015

CENTRE D'AIDE EN FRANCAIS: PROJET D'IMPLANTATION

Cégep de Drummondville
960, RUE ST-GEORGES, DRUMMONDVILLE, QUÉ. J2C 6A2
TÉL.: (819) 478-4671

Equipe de travail
Denis Arcand
Ginette Gauthier
Roch Nappert
Francine Pépin
Claude Tousignant

MAI 1987

Le 11 mai 1987

Monsieur Paul G. Lemire
Directeur général

Monsieur,

Il me fait plaisir de vous transmettre le rapport du comité sur l'implantation du Centre d'aide en français. Comme vous le savez, ce dossier, en se situant dans le prolongement de la politique institutionnelle du français écrit et parlé, se trouve aussi dans le plan de développement du Collège de cette année. A l'occasion de la journée de réflexion pédagogique du mois d'août 1986, ce projet est apparu comme prioritaire à tous les intervenants.

Les membres du comité ont, selon moi, fait un travail remarquable. Les orientations qu'ils recommandent, parce qu'elles touchent la formation fondamentale, sont susceptibles d'améliorer non seulement la qualité du français des étudiant-e-s, mais aussi leurs chances de succès dans toutes les autres disciplines. Le Centre d'aide en français veut développer "non pas la culpabilité de la faute, mais le plaisir de s'améliorer". Il veut non seulement aider l'étudiant-e, mais l'amener à se prendre en main.

Je souhaiterais que nous puissions trouver, même en période de compressions, les ressources nécessaires à la réalisation de ce projet.

Le directeur des
services pédagogiques,

S. Du Mouchel
Simon Du Mouchel

SDM/lld

Table des matières

		Page
1.	Problématique	1
2.	Etat de la question	3
3.	Objectifs d'un centre d'aide en français	5
	3.1 De façon générale	6
	3.2 De façon spécifique	6
4.	Description du C.A.F.	7
	4.1 L'approche privilégiée	7
	4.2 Le processus d'intervention	7
	a) rôle du professeur ou de la professeure	
	b) rôle des assistants et assistantes	
	c) autres modalités	
	4.3 Le C.A.F. un service	9
	4.4 ... et la méthodologie	11
5.	Mise en place du centre d'aide en français	12
	5.1 La phase d'implantation	12
	5.2 La phase d'expérimentation	13
	5.3 La phase de consolidation et de développement	14
	a) étape I	
	b) étape II	
	5.4 Sommaire des ressources	16

CENTRE D'AIDE EN FRANCAIS

1 - Problématique

Un nombre croissant d'étudiants et d'étudiantes sont admis-es au cégep sans une maîtrise suffisante de la langue écrite. Comme le souligne Louise Desjardins (1), "On s'acharne à faire des descriptions apocalyptiques de la situation, mais il est rare qu'on dépasse le stade des blâmes et des accusations. Plusieurs personnes croient qu'il n'y a plus grand chose à faire pour ces étudiants et ces étudiantes qui sont presque des adultes et qui sont passé-e-s, on ne sait trop comment, à travers l'école primaire et l'école secondaire sans apprendre à écrire".

Plusieurs études ont permis de constater que le problème ne touche plus seulement les étudiants et les étudiantes les plus faibles mais atteint maintenant des étudiants et des étudiantes brillant-e-s. Ainsi, les résultats de l'enquête EFEC (2) conduite auprès de 2 385 étudiants et étudiantes de 21 collèges du Québec a permis d'observer une moyenne de 13,2 fautes par copie, ce qui représente une faute à tous les 19 mots. Une deuxième étude élaborée par le groupe RIEFEC (3) a par ailleurs permis de cerner les principales difficultés en français écrit au collégial: accord du groupe du verbe, participe passé, syntaxe, ponctuation, orthographe... Suivant la perception même des étudiants et des étudiantes du niveau collégial, environ 70% de ceux-ci-celles-ci estiment avoir un problème de langue écrite (4). Selon les auteurs, les données recueillies situent la nature du problème principalement à trois niveaux: la construction des phrases, le vocabulaire, l'orthographe.

Centrée plus précisément sur les étudiants et les étudiantes, la problématique du français écrit au collégial rejoint également les autres membres du personnel. Une étude (5) conduite au Collège de Bois-de-Boulogne souligne que le personnel administratif lui-même

---

1) Desjardins, L., Les handicapés de l'écriture, in Prospectives, AVR/OCT/DEC 85.

2) Bibeau, G., Doucet, L., Poirier, J.C., Vermette, M., Enquête sur le français écrit dans les cégeps. Cégep de Maisonneuve, mars 1975.

3) Beaulieu, G., Bourgeon, J.P., Paquin, M., Les erreurs les plus fréquentes en français écrit au collégial. Collèges Bois-de-Boulogne et Lionel Groulx, mai 1985.

4) Desjardins, L., Tournier, M., Rapport entre la langue et les apprentissages au niveau collégial. Collège de Maisonneuve, juin 1980.

5. Racine, C. et autres, Vers une politique de valorisation de la langue au collège de Bois-de-Boulogne, Collège de Bois-de-Boulogne, 1985.

identifie un «manque de soutien linguistique» à cet égard. Plusieurs cadres et employés ou employées de soutien ont formulé le souhait de voir exister au collège des instruments qui pourraient répondre à leurs interrogations d'ordre linguistique, et ceci, lors de la rédaction de textes destinés à une communication orale et écrite.

La situation du français au niveau collégial est connue: elle a été analysée et on est en mesure de porter un diagnostic assez précis sur les difficultés vécues. La source du problème est plus difficile à cerner. Pas plus le ministère de l'Éducation que les diverses études réalisées au Québec n'arrivent à identifier une source principale. Le problème existe d'ailleurs tant au Canada anglais, aux Etats-Unis, en France qu'au Québec. De façon simplifiée, on parle d'un problème de civilisation.

Depuis quelques années, [illegible] milieux fort divers (Conseil supérieur de l'Éducation, milieu des affaires, étudiant-e-s, [illegible] universités), une prise de conscience commune et partagée: celle de la dégradation de la langue.

Ainsi, le 9 novembre 1985 dans un article du Devoir, monsieur Jean-Louis Roy écrivait: "Au Québec présentement, l'apprentissage de la langue maternelle, cet élément essentiel de connaissance, de pensée et de culture, connaît une régression intolérable. Ce constat, fût-il universel, ne nous libère pas de l'obligation d'agir". Plus loin, après avoir posé la question à savoir si le Québec avait les moyens de ce "sous-développement", il nous invitait à "reformuler notre engagement à l'endroit des plus démunis".

Des solutions s'imposent et le milieu collégial doit réagir.

2 - Etat de la question

Au cégep de Drummondville, le département des Arts, Lettres et Langues a expérimenté en 1978 un projet pédagogique d'enseignement tutoral du français écrit (1). Soixante étudiants et étudiantes se sont inscrit-e-s à ce cours sur une base volontaire. On a constaté une amélioration de 51% avec l'enseignement individualisé comparativement à 5% avec l'enseignement traditionnel.

Les facteurs de réussite reposent essentiellement sur la motivation des étudiants et étudiantes sur le contexte privilégié d'une relation professeur-e/étudiant-e qui fournit une rétroaction rapide et, finalement sur l'organisation du cours où l'accent est mis sur l'autocorrection. Toutefois, l'objectif de réduire les erreurs à quinze fautes et moins pour un texte de 250 mots n'a pas été atteint.

À la lumière de ce résultat, il semble qu'il soit impossible de rattraper en une seule session le retard accumulé depuis dix ans, surtout si le cours est dispensé sous la forme magistrale.

À cet égard, le département des Arts, Lettres et Langues du cégep de Drummondville s'est toujours opposé à l'introduction d'un cours de français correctif dans la séquence des cours obligatoires.

De l'avis du département (2), les cours de français de niveau collégial ne peuvent être axés uniquement sur la correction de la langue française. Comment peut-on dans un contexte punitif (i.e. obligation de suivre un cours de français correctif comme préalable aux autres cours de français) inculquer la fierté d'une langue et le goût de s'améliorer?

Parmi les façons de pallier aux difficultés grandissantes des étudiants et étudiantes en matière linguistique, la création d'un centre d'aide en français est la formule privilégiée par différentes instances du milieu.

---

1) Desjardins, O., Projet de recherche et d'expérimentation pédagogique, Collège de Drummondville, janvier 1978.

2) Arcand, D., Le problème du français écrit au collège. Rapport et recommandations du département des Arts et Lettres, février 1987.

En effet, ce type de projet appuyé par le département des Arts, Lettres et Langues (1) s'inscrit dans la politique institutionnelle du français du collège de Drummondville (2). La formation d'un comité de travail pour étudier la faisabilité d'un tel service fait suite également à une des recommandations de la journée pédagogique (3) tenue en août dernier.

Depuis le mois de septembre, un comité composé d'enseignants et d'enseignantes, de professionnelset de professionnelles et de cadres s'est réuni à plusieurs reprises afin d'établir les modalités d'implantation d'un C.A.F. au cégep de Drummondville.

La première démarche de ce comité a été de dépouiller la littérature disponible sur le sujet (4). Ces lectures ont mis en évidence les expérimentations tentées et les formules utilisées dans différents collèges.

En janvier dernier, des membres du comité ont visité trois cégeps dont les centres d'aide en français fonctionnent selon trois modèles distincts. Il s'agit des cégeps de Bois-de-Boulogne, de Maisonneuve et Edouard-Montpetit. Basés sur l'un de ces trois modèles, d'autres C.A.F. sont également en opération dans les cégeps de Rosemont, Ahuntsic et Sherbrooke.

Le service d'aide en langue française (S.A.L.F.) du collège de Bois-de-Boulogne s'adresse à toute la collectivité. Les étudiants et étudiantes faibles dépisté-e-s à l'aide du test de classement en français écrit (T.E.F.E.C.) sont dans l'obligation de suivre un cours de français correctif avant d'entreprendre l'étude des quatre cours de français obligatoires.

Il se révèle qu'une telle intervention de nature coercitive diminue l'achalandage au centre tout en étant nuisible à son image. De plus, le réseau informatisé permettant l'usage du programme EGAPO ne semble pas être rodé parfaitement.

Au cégep de Maisonneuve, le centre d'aide en français est basé sur un enseignement tutoral. Le didacticiel employé fonctionne sur un appareil McIntosh. La principale limite de ce modèle est que le C.A.F. repose essentiellement sur la responsabilité d'une seule enseignante.

---

1) Arcand, D., Le problème du français écrit au collège. Rapport et recommandations du département des Arts et Lettres, février 1987.

2) Bégin, A., La politique du français écrit et parlé, février 1987.

3) Cégep de Drummondville, Journée de réflexion pédagogique, document synthèse, 21 août 1986.

4) Voir la bibliographie.

Comme on nous l'a souligné, ce type de fonctionnement comporte à la longue un risque d'essoufflement et par conséquent, compromet sérieusement le relève.

Le centre d'aide en français du cégep Edouard-Montpatit s'inspire du modèle étudiant-e/tuteur-trice du collège Champlain utilisé dans différentes disciplines. Cette formule d'aide par les pairs a été également appliquée par les cégeps et les universités dans d'autres domaines touchant différentes dimensions de la vie de l'étudiant ou de l'étudiante tel le projet ACCES du cégep de Montmorency.

Au cégep Edouard-Montpetit, les étudiants et étudiantes faibles en français utilisent les services du centre sur une base volontaire. Ils-elles ont la possibilité de rencontrer des assistants et assistantes qui ont suivi au préalable un cours complémentaire en relation d'aide appliquée au français écrit. La coordination du centre et la supervision des assistant-e-s sont assurées par des professeurs et professeures de français.

Le mode de fonctionnement du C.A.F. au cégep Edouard-Montpetit vise à susciter chez l'étudiant ou l'étudiante l'autonomie, la fierté de sa langue, le goût de s'améliorer, la collaboration et l'entraide.

Ce modèle sera décrit plus en détail dans les pages qui suivent. Suite à différentes explorations et analyses, le comité en est venu à la conclusion de privilégier cette approche.

3 - Objectifs d'un centre d'aide en français

3.1 De façon générale:

1. Contribuer à l'amélioration de la langue écrite au collège de Drummondville en aidant des personnes en difficulté qui en expriment le besoin.

2. Valoriser la démarche de l'étudiant ou de l'étudiante engagé-e dans un processus visant à atténuer ses difficultés en français écrit.

3. Favoriser l'acquisition de bonnes habitudes concernant, entre autres:
   - la structuration d'un texte;
   - la rédaction de textes;
   - l'utilisation des sources de référence.

4. Faire acquérir à l'étudiant et à l'étudiante des habitudes et des habiletés d'autocorrection.

3.2 De façon plus spécifique:

1. Amener l'étudiant ou l'étudiante faible en français à réduire considérablement le nombre de fautes dans une production écrite (max. 15 fautes pour 250 mots).

2. Accorder à l'étudiant ou à l'étudiante intéressé-e à s'améliorer une aide individualisée dont l'encadrement est assuré par ses pairs (assistants et assistantes).

3. Favoriser l'apprentissage de l'étudiant ou de l'étudiante en effectuant l'analyse de ses erreurs (types, causes) et en établissant des objectifs de perfectionnement.

4. Satisfaire les utilisateurs et utilisatrices dans leurs besoins à court terme par l'utilisation des ressources matérielles appropriées (grille de correction, didacticiel, banque de terminologie, etc...).

4 - DESCRIPTION DU C.A.F. (1)

4.1 L'approche privilégiée

Le modèle du Centre d'aide existant au Cégep Edouard-Montpetit semble la plus intéressante formule à implanter à Drummondville. Cette approche permet de rejoindre un plus grand nombre d'étudiants et d'étudiantes en difficulté et de les engager, de leur propre gré, dans un processus permanent d'autocorrection.

4.2 Le processus d'intervention

Il est proposé d'offrir le cours complémentaire "Relation d'aide appliquée en français écrit" (907-001-85) qui permettrait aux étudiants et aux étudiantes de se perfectionner. Ce cours à pondération 1-3-2 vise également à fournir une relation aidant-e/aidé-e auprès des étudiants et des étudiantes présentant des difficultés d'apprentissage en français.

Suivant ce modèle, une professeur ou une professeure encadre un ou plusieurs groupes de vingt (20) assistants ou assistantes. Chaque groupe prend en charge soixante (60) étudiants ou étudiantes. Ces proportions sont justifiées par la pondération 1-3-2 du cours cité.

	Professeur-e (907-001-85) (1-3-2)	
Groupe 1 20 assistant-e-s 1 h cours/sem.	Groupe 2 20 assistant-e-s 1 h cours/sem.	Groupe 3 20 assistant-e-s 1 h cours/sem.
60 étudiant-e-s en difficulté 3 h assistance/sem.	60 étudiant-e-s en difficulté 3 h assistance/sem.	60 étudiant-e-s en difficulté 3 h assistance/sem.

---

1) Buguet-Melançon, C., Lanthier, D., Documentation du Centre d'aide en français, Collège Edouard-Montpetit, 1985-1986.

a) Rôle du professeur ou de la professeure.

Le professeur ou la professeure doit assurer la formation théorique des assistants et des assistantes en les initiant aux méthodes et aux outils pédagogiques pertinents aux trois secteurs suivants: orthographe, composition, lecture.

Par ailleurs, il(elle) encadre l'intervention de l'assistant ou de l'assistante auprès de son collègue-étudiant-e en évaluant chaque rapport de rencontre et en le discutant s'il y a lieu.

b) Rôle des assistants et assistantes.

L'assistant ou l'assistante suit une démarche axée sur l'engagement personnel de l'étudiant ou de l'étudiante venant s'inscrire au centre d'aide. Ensemble ils-elles effectuent:

- le diagnostic des points forts et des types d'erreurs
- l'analyse des causes d'erreurs
- le choix des objectifs de perfectionnement

Ils-elles décident ensuite de:

- la stratégie et des outils à utiliser.

Un dossier concrétise le travail effectué. On y trouve le relevé des présences, les "feuilles de route" de l'étudiant-e et les "rapports de rencontre" des assistants et des assistantes. En fin de session, l'assistant ou l'assistante établit un bilan de la démarche.

c) Autres modalités

- Sur une base volontaire, l'étudiant ou l'étudiante en difficulté s'inscrit au C.A.F. pour une période de 10 semaines.
- Pour chaque étudiant-e, un dossier est activé et mis à jour à chaque semaine.
- Le(s) professeur(s) ou la(les) professeure(s) assure(nt) la formation des assistants et assistantes, la permanence au centre d'aide et les rencontres en équipe au besoin.
- Dans la charge du-de la professeur-e, la pondération 1-3 est équivalente à 1 heure de cours et 3 heures de laboratoire.

- Outre le support aux étudiants et étudiantes inscrit-e-s, le centre offre un service de consultation aux milieux interne et externe en répondant aux demandes individuelles ou collectives des personnels du Cégep et des organismes de la région.

4.3 Le C.A.F. un service

Dans le cadre d'une démarche volontaire, l'étudiant ou l'étudiante qui éprouve des difficultés dans la maîtrise de la langue française écrite recevra au Centre d'aide en français le support et l'encouragement si nécessaires dans une telle entreprise. Nous explicitons ici le fonctionnement de ce service offert à l'étudiant et à l'étudiante.

Le Centre offrira de l'aide dans trois secteurs: le Code (c'est-à-dire tout ce qui concerne l'orthographe), la Composition (de la dissertation au rapport technique), la Lecture (non pas l'apprentissage premier, mais la compréhension efficace doublée d'une vitesse adéquate de lecture). Chacun de ces trois secteurs se divise lui-même en plusieurs modules ou unités constitutives de leur secteur.

Un quatrième secteur existe: les Habitudes de travail intellectuel (l'amélioration du rendement scolaire). Cependant, de l'aveu même des responsables du C.A.F. à Edouard-Montpetit, l'aide entre pairs n'est pas encore fermement établie dans ce domaine. Il est donc recommandé de centrer les efforts de la première année sur l'implantation des trois secteurs touchant le français. L'expérience nous apprendra la façon d'introduire l'aspect méthodologique au Centre d'aide.

Mais comment l'étudiant ou l'étudiante abordera-t-il-elle le ou les secteurs désirés? Il-elle choisira, pour cela, une des trois méthodes pédagogiques disponibles.

On appelle la première de ces méthodes l'autocorrection. Faisant preuve d'autonomie, l'étudiant-e travaille au C.A.F. à son rythme, avec la possibilité de recevoir une aide ponctuelle de la part des personnes-ressources.

La deuxième méthode pédagogique prend la forme de la rencontre individualisée, point de jonction du Service et du Cours. Pour un certain temps et dans un cadre plus délimité, un assistant ou une assistante prend en charge un étudiant ou une étudiante désireux-se de s'améliorer en français écrit. Ainsi, l'étudiant-e est amené-e, à l'intérieur d'une relation personnelle motivante, à une autonomie intellectuelle dont la valorisation constitue la pierre angulaire.

Enfin, entre la méthode d'autocorrection et la rencontre individualisée, se situe le travail en petit groupe sur des sujets précis: les accords du participe passé, la vitesse de lecture, etc.

Ajoutons que l'étudiant ou l'étudiante conserve toujours la possibilité de combiner diverses méthodes pédagogiques, si il-elle le désire.

Après avoir identifié les secteurs d'aide et les méthodes pédagogiques, voyons les quatre (4) types d'outils mis à la disposition de l'étudiant et de l'étudiante.

. Les «feuilles techniques» permettront à l'étudiant ou à l'étudiante de mieux orienter sa démarche et d'en tirer toute l'efficacité possible. Ce sont des grilles de correction reliées aux documents disponibles au Centre, une stratégie de correction pour chaque type d'erreur du secteur code, un guide méthodologique pour la préperation et la rédaction d'un travail.

. Les «fascicules» fournissent des informations relatives aux quatre secteurs d'aide. Chaque fascicule, de quelques pages, cerne un point bien précis de la matière. Ainsi, l'étudiant ou l'étudiante trouve une réponse spécifique à son besoin dans une documentation qu'il peut acquérir.

. Les «livres», de deux espèces sont:

- les livres généraux: grammaires, dictionnaires de la langue, des synonymes, des difficultés, des anglicismes;

- les livres spécialisés: résumé et commentaire de textes; savoir-écrire, guides méthodologiques, rédaction de rapports techniques, documents pour les allophones;

. Les «micro-ordinateurs» et les «didacticiels»: rattachés au secteur Code, les didacticiels Racines, Homophones et EGAPO; au secteur Composition, le didacticiel Point Bac Français; au secteur Lecture, le didacticiel Lecture rapide.

Parcourons rapidement l'itinéraire-type d'un étudiant ou d'une étudiante désirant effectuer une démarche au Centre d'aide en français. Rappelons ici le caractère volontaire rattaché à la démarche de l'étudiant ou de l'étudiante. C'est donc suite à une décision personnelle et/ou suite à l'incitation du milieu collégial que l'étudiant ou l'étudiante se présente au C.A.F. Il-elle y est accueilli-e et il-elle procède alors à son inscription en choisissant la méthode pédagogique et le secteur où il-elle désire recevoir de l'aide; il-elle y ajoute les heures où il-elle est disponible pour effectuer sa démarche.

En vue de l'amélioration, du perfectionnement et de la maîtrise de la langue française écrite, le Centre d'aide en français se veut donc un service

. varié
. flexible
. adapté aux besoins de l'étudiant et de l'étudiante
. diversifié . avec ses secteurs d'aide
. avec ses méthodes pédagogiques
. avec ses outils.

L'approche est donc simple: accueillir les étudiant-e-s qui viennent demander de l'aide; établir avec eux-elles une relation d'aide en français écrit, leur offrir des services personnalisés; développer non pas la culpabilité de la faute mais le plaisir de s'améliorer; créer des habitudes permanentes d'autocorrection de la langue.

Cette démarche est non seulement attrayante, il semble qu'elle soit également efficace dans l'apprentissage de la langue. En effet, une récente enquête, menée auprès des étudiants et des étudiantes ayant fréquenté le Centre d'aide en français du Cégep Edouard-Montpetit montre la satisfaction unanime des utilisateurs et des utilisatrices. De plus, soixante-huit (68) répondants et répondantes sur quatre-vingt- sept (87) disent avoir l'intention de revenir au Centre d'aide au prochain trimestre. (1)

Au niveau de la correction du français, les résultats obtenus son avantageusement comparables à ceux qu'obtiennent d'autres Centres, comme ceux des cégeps Bois-de-Boulogne et Maisonneuve. Les étudiants et les étudiantes réussissent à rejoindre la moyenne collégiale d'une faute par 15 mots dès la première session de consultation, réduisant de moitié leurs erreurs.

4.4 ... et la méthodologie?

Comme il a déjà été affirmé, les efforts de la première année doivent converger vers la mise sur pied du Centre d'aide en français. Après un an, il sera plus facile d'évaluer la place que peut occuper la méthodologie. Plus de temps aura permis de définir ce secteur d'aide et d'imaginer l'environnement qui lui donnera le plus de chance de rendre service. La possibilité d'une coexistence de l'aide en français et en méthodologie dans un même Centre n'est nullement rejetée, mais d'autres formules que celle d'Edouard-Montpetit doivent être analysées.

---

1) Questionnaires aux usagers du Centre d'aide en français, Collège Edouard-Montpetit, automne 1986.

5 - Mise en place du centre d'aide en français.

Dans cette section, on présente le projet de mise en place d'un centre d'aide en français au cégep dans ses trois phases d'un plan triennal: la phase d'implantation, la phase d'expérimentation et la phase de consolidation. Pour chacune de ces phases, on identifie les activités prévues, les ressources humaines et matérielles requises. Compte tenu des objectifs et de l'approche pédagogique privilégiée de ce projet, il est proposé que la responsabilité du centre relève du département des Arts, Lettres et Langues. Dans cette optique, les budgets de fonctionnement et les dégrèvements prévus pour la bonne marche du projet devraient s'ajouter aux ressources humaines et matérielles normalement allouées à ce département.

5.1 La phase d'implantation

Echéancier: sept. 87 - déc. 87.

Activités prévues

1. Voir à mettre en place toutes les conditions d'implantation du centre (aménagement du local, recrutement du secrétariat, etc...).

2. Développer la documentation pertinente et les guides à l'intention des assistant-e-s et des aidé-e-s.

3. Informer et publiciser auprès du milieu interne et du milieu externe les modalités de fonctionnement et les services offerts par le centre.

4. Définir les critères et préciser le processus de recrutement des assistants et des assistantes.

5. Développer une stratégie d'intervention auprès des aidés et des aidées.

6. Planifier l'intégration de la micro-informatique comme outil de support à la relation d'aide.

7. Recruter un premier groupe de vingt assistants et assistantes.

Ressources

1. Demi-secrétariat 6,000$
2. Budget d'implantation y incluant le support de l'informatique 12,000$
3. Dégrèvement équivalent à un professeur ou une professeure pour cette période.

5.2 La phase d'expérimentation

Echéancier: jan. 88 - juin 88.

Activités prévues

1. Assurer le fonctionnement et la coordination du centre.
2. Initier les assistants et les assistantes à la relation d'aide en français.
3. Expérimenter la formule assistant-e-s/aidé-e-s avec un groupe initial de 20 étudiants et étudiantes.
4. Mettre en application la stratégie d'intervention auprès des aidés et des aidées suivant l'approche élaborée au semestre précédent.
5. Assurer l'encadrement pédagogique des assistants et des assistantes.
6. Informer le milieu, amorcer une action concertée des départements, agir comme personne ressource pour l'ébauche des politiques départementales du français.
7. Produire un bilan annuel des activités du centre, évaluer sa première année d'existence et dégager les ajustements nécessaires pour l'année suivante.

Ressources

1. Demi-secrétariat 6,000$
2. Budget de fonctionnement 2,000$
3. Dégrèvement correspondant à un professeur ou une professeure pour cette période.

5.3 La phase de consolidation et le développement

A) **ETAPE 1**: . Consolidation de la formule assistant-e-s/aidé-e.
. Développement institutionnel

Echéancier: sept. 88 - juin 89.

Activités prévues

1. Poursuivre la formule assistant-e-s/aidé-e-s auprès de deux groupes de vingt étudiants et étudiantes.

2. Mettre au point et offrir des services d'aide et de support en français écrit à l'ensemble des personnels du collège.

3. Etudier les modalités d'intégration du volet méthodologique au centre d'aide en français. Dégager les conditions et un échéancier d'implantation.

4. Analyser avec le service de l'éducation aux adultes des modes de collaboration et d'intervention pour rejoindre la clientèle de ce service.

5. Diagnostiquer, à l'aide d'instruments adéquats, les faiblesses de la langue chez les étudiant et étudiantes lors des inscriptions et proposer des moyens pour améliorer la situation.

6. Développer, en collaboration avec les départements, des politiques et des mécanismes d'intervention pour améliorer la qualité du français écrit dans le cadre de l'ensemble des disciplines enseignées au collège.

7. Produire un bilan annuel des activités du centre.

B) **ETAPE 2**: . Consolidation des services auprès des étudiants et des étudiantes et des personnels.
. Développement communautaire.

Echéancier: sept. 89 - juin 90..

Activités prévues

1. Poursuivre la formule assistant-e-s/aidé-e-s sur la base de la clientèle inscrite au cours de relation d'aide appliquée en français.

2. Etendre les services du centre à la communauté régionale. Développer une formule d'autofinancement en regard de ces activités.

3. Implanter le volet méthodologique s'il y a lieu.

4. Evaluer la première session de fonctionnement du volet méthodologique et dégager les ajustements nécessaires pour l'année suivante.

5. Produire un bilan des trois années d'existence du centre d'aide en français. Evaluer ses composantes et leur pertinence.

6. Dégager, s'il y a lieu, les perspectives du fonctionnement d'un centre d'aide en français pour les années subséquentes.

Ressources

1. Demi-secrétariat (2 ans)	27,000$
2. Budget de fonctionnement 2000$ x 2 ans	4,000$
3. Dégrèvement annuel équivalant à 0.5 professeur-e pour les 2 ans.	
4. Allocation annuelle équivalant à .35 P.N.E pour les 2 ans d'implantation du volet méthodologique.	28,000$

5.4 Sommaire des ressources requises

Année	Secrétariat	Equip/fonct.	Dégrèvement (annuel)
87-88	12,000$	12,000$ 2,000$	1 professeur-e
88-89	13,000$	2,000$	.5 professeur-e .2 P.N.E. (8,000$)
89-90	14,000$	2,000$	.5 professeur-e .5 P.N.E. (20,000$)
TOTAL	39,000$	18,000$	2 professeur-e-s .7 P.N.E. (28 000$)

Bibliographie

Arcand, D., Le problème du français écrit au collège. Rapport et recommandations du département des Arts et Lettres, Cégep de Drummondville, février 1987.

Beaulieu, G., Bourgeon, J.P., Paquin, M., Les erreurs les plus fréquentes en français écrit au collégial, Collèges Bois-de-Boulogne et Lionel Groulx, mai 1985.

Bibeau, G., Doucet, L., Poirier, J.C., Vermette, M., Enquête sur le français écrit dans les cégeps, Cégep de Maisonneuve, mars 1975.

Blagdon, A., La politique du français écrit et parlé, Cégep de Drummondville, février 1987.

Buguet-Melançon, C., Lanthier, D., Documentation du Centre d'aide en français, Collège Edouard-Montpetit, 1985-1986.

Cégep de Drummondville, Journée de réflexion pédagogique, document synthèse, 21 août 1986.

Collège Edouard-Montpetit, Questionnaire aux usagers du Centre d'aide en français, automne 1986.

Desforges, L., Enquête sur le français écrit des étudiants, Collège Ahuntsic, juin 1986.

Desjardins, L., Les handicapés de l'écriture, in Prospectives, AUR/OCT/DEC 85.

Desjardins, L., Tournier, M., Rapport entre la langue et les apprentissages au niveau collégial, Collège de Maisonneuve, juin 1980.

Desjardins, O., Projet de recherche et d'expérimentation pédagogique, Collège de Drummondville, janvier 1978.

Poulin, B., Vigneault, M., L'aide aux cégépiens aperçu théorique et pratique, Cégep Montmorency, 1986.

Racine, C., Leclerc, J., Lionel, J., Implantation d'un service d'aide en langue française, Collège de Bois-de-Boulogne, 1986.

Racine, C., Leclerc, J., Lionel, J., Lafortune, M., Gosselin, M.-N., Dupuis, M., Vers une politique de valorisation de la langue au Collège B.-de-B., 1985.